ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1978

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

(Parti Républicain – C.D.S. – C.N.I. – Parti Radical Socialiste)

Monsieur, Madame,

Notre pays connait une situation difficile mais il surmonte progressivement des difficultés dues aux conditions économiques internationales profondément bouleversées depuis ces dernières années : quadruplement du prix du pétrole, triplement des prix des matières premières, désordre des monnaies, industrialisation des pays du tiers monde.

Les querelles des partis, comme la multiplication des promesses de la gauche visent à faire oublier ces réalités essentielles.

Les français ont d'abord besoin de bons gestionnaires plutôt que de politiciens.

Les électeurs de ma ville, Maisons-Alfort, comme ceux de Louis MANCHON à St-Maurice, nous ont renouvelé depuis plusieurs années leur confiance, tant sur le plan communal que sur le plan départemental, et ont apprécié notre gestion.

Le 12 MARS vous aurez à choisir entre deux sociétés :

— celle que propose la gauche avec son programme commun qui conduira d'abord au désordre économique, ensuite à la dictature politique et enfin à la régression sociale.

— celle que nous proposons qui est la voie de l'effort librement consenti, qui permet d'améliorer chaque année le sort de tous dans la sécurité.

Notre société, c'est la voie de la solidarité qui s'oppose aussi bien à la lutte des classes qu'au capitalisme sauvage.

Il faut développer une nouvelle croissance qui doit donner à tous et à toutes un emploi et créer une plus grande qualité de la vie en venant en aide à ceux qui éprouvent des difficultés à s'adapter au développement et qui profitent moins que les autres de la croissance : personnes âgées, handicapés, retraités, travailleurs manuels.

Notre société peut sans doute être critiquable sur certains points, mais n'oublions pas tout ce qui a été réalisé depuis ces dernières années qui prouve que les français ont choisi la bonne voie et de nouveaux progrès seront réalisés s'ils repoussent les promesses fallacieuses des illusionnistes de la gauche.

Quant à moi, je me refuse à tout promettre à tout le monde. Je ne prendrai qu'un seul engagement parce que celui-là je suis sûr de pouvoir le tenir : je serai un parlementaire actif, surveillant attentivement le Gouvernement, votant les lois selon ma conscience et non selon les consignes d'un parti.

A l'inverse du député sortant, je serai un député en contact étroit et quotidien avec les électrices et les électeurs de la 4e circonscription pour les aider à régler rapidement les difficultés de leur vie de tous les jours.

R. NECTOUX et Louis MANCHON

Pour le PROGRÈS, la SOLIDARITÉ et la LIBERTÉ
avec le Président de la République pour la France

LE 12 MARS VOUS VOTEREZ

René NECTOUX

Vu, le candidat

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

(Parti Républicain – C.D.S. – C.N.I. – Parti Radical Socialiste)

René NECTOUX

MAIRE DE MAISONS-ALFORT

Conseiller Général du Val-de-Marne

Né le 15/8/1918 à Sainte-Mesme (78)

Marié - 3 enfants - 5 petits enfants

Études au Lycée Carnot à Dijon

Entré à la SNCF le 9/8/1937 - Diplômé de l'École des Travaux Publics (section des Chemins de Fer)

Activités Syndicales de 1945 à 1960 à la CFTC

Chargé de mission au Cabinet de M. Robert BURON, Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme de 1960 au 15/5/1962

Inspecteur divisionnaire SNCF détaché depuis 1962 au Ministère des Transports - Direction des transports terrestres

Maire-adjoint depuis mars 1959 jusqu'en octobre 1965

Élu Maire de Maisons-Alfort le 8/10/1965 - réélu en 1971 et en 1977

Conseiller Général du Canton de Maisons-Alfort Sud depuis le 1/10/1967 - réélu en septembre 1973

Membre de la Commission Départementale depuis le 10 mars 1970

Membre du Conseil d'Administration du District de la Région Parisienne de 1967 à 1977, en qualité de représentant des Maires du Val-de-Marne

Distinctions : Médaille d'Honneur des Chemins de Fer (argent) 1963
Médaille d'Honneur des Chemins de Fer (vermeil) 1973
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite
Chevalier de la Légion d'Honneur



RENÉ
NECTOUX
CANDIDAT

Louis MANCHON

Maire de Saint-Maurice

Conseiller Général du Val-de-Marne du canton de Charenton

Né le 17/4/1920

Marié – 1 fils

Diplômé de l'enseignement supérieur

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce

Cadre d'entreprise

Administrateur des hôpitaux de St-Maurice

Délégué cantonal à l'enseignement

Chevalier de l'Ordre National du Mérite



Louis
MANCHON
SUPPLÉANT

I.A.C.I. - MAISONS-ALFORT